



ASPG
ASSOCIATION SUISSE DES PILOTES DE GLACIER

SGPV
SCHWEIZERISCHE GLETSCHERPILOTEN VEREINIGUNG

Cher Membre de l'ASPG
Chers pilotes de glacier et collègues

Après une interruption de trois ans, l'assemblée générale de l'ASPG s'est à nouveau déroulée le 31 mars 2006 à Sion. Vous trouverez en annexe le procès verbal de celle ci.

Le nouveau comité vous assure de vous informer périodiquement et aussi pendant l'année en cours, sur l'activité du comité, les activités de l'association, maintien des places d'atterrissage en montagne.

Vous tenez entre vos mains, le premier bulletin d'information:

Personnel

Le comité s'est constitué de lui-même. La répartition des tâches est visible sur l'organigramme en annexe.

Corrado Bassi nous a malheureusement abandonné, au vu de sa grande charge professionnelle. Il reste donc un „siège romand“ à repourvoir au comité.

Places d'atterrissage en montagne

C'est à la fin 2005 que l'OFAC a repris la procédure de réévaluation des places d'atterrissage en montagne dans le cadre du PSIA. Mis à part un groupe de base interne à l'OFAC et dirigé par monsieur Urs Ziegler, un groupe de concept élargi a été formé et se compose de représentants de divers milieux directement concernés. Il n'influence le groupe de base que sous la forme de conseil. Cependant il est d'importance capitale que notre avis soit exprimé dans ce cadre.

Dans ce groupe de concept sont représentés: l'OFAC (qui officie de présidence), les offices fédéraux de l'environnement ainsi que de la défense et des sport, les offices cantonaux de l'aménagement du territoire (cantons sur lesquels sont actuellement implanté des places d'atterrissages en montagne.), des associations pour l'environnement, le CAS Club Alpin Suisse, et l'Association des Guides de Montagne.

Le côté aviation est représenté par:

Aéro-Club de Suisse: Leo Caminada, pilote de glacier/guide de montagne et président de la commission de l'environnement.

Fédération Suisse du vol à moteur: Hans Fuchs, pilote de glacier et membre du comité.
Association Suisse des pilotes de glacier: Andréas Furrer , pilote de glacier et Vice-président
Swiss Helicopter Association: Bruno Bagnoud, Vice-président

Le plan de route prévoit qu'un concept d'évaluation des places d'atterrissages en montagne, dans le cadre du PSIA, soit développé jusqu'à la fin de cette année. Ce concept devra ensuite, être accepté par le Conseil Fédéral, puis la procédure commencera avec la réévaluation de chaque place. Il faudra compter sur un délai de minimum deux à trois ans jusqu'à l'aboutissement de cette procédure.

L'élaboration de ce concept d'évaluation a déjà vu deux auditions à Berne, auxquelles nos représentants ont été entendus. (25 janvier et 04 mai) L'OFAC nous a demandé d'élaborer notre prise de position dans un délai de dix jours. Ce qui nous a particulièrement préoccupé c'est que d'un côté, ce concept reste très consultatif en ce qui concerne les étapes de procédures, mais que d'un autre côté, il admet très explicitement que pour résoudre les problèmes d'Air Zermatt concernant les déposes à l'Hôtel Trift, on pourrait envisager de sacrifier les places du Mont-Rose et de l'Alphubel. (C'est une idée des représentants du CAS qui est proposée sans la consultation d'AirZermatt.)

Il est clair que nous nous sommes opposés à cette idée. Nous avons exigé en particulier que l'on ne puisse pas échanger des „places d'atterrissage avions“ contre des „places d'atterrissage hélicoptère uniquement“

Nous ne pouvons certes pas mesurer le succès de notre intervention, la mise en place définitive du concept n'ayant pas encore eu lieu.

Ce que cet épisode nous a particulièrement appris, c'est que la communication entre les différents groupes d'utilisateurs des places d'atterrissage en montagne doit impérativement être améliorée. Car autant nous-même que la SHA ont été surpris du coup de force d'Air Zermatt. Naturellement, nous avons pris contact avec cette entreprise; l'échange d'informations devant être encore institutionnalisé de manière adéquate.

Relations avec l'Aéro-Club de Suisse AéCS et la fédération de vol à moteur FSVM.

Pour résumer: Elles sont plus nécessaires que jamais, et excellentes.

Le secrétariat central nous a ouvert la porte de l'OFAC, de manière non bureaucratique et rapide, et a permis à deux représentants de l'ASPG de prendre place au sein de ce groupe de consultation. Les contacts entre notre comité et les associations faitières ont pu être approfondis. Notre participation qualifiée de compétente, est prise au sérieux, et nous vous assurons pouvoir compter sur le soutien de la fédération.

Hans Fuchs a été nommé représentant de l'ASPG au sein de la fédération FSVM. Celle-ci nous soutient dans la lutte pour le maintien des places d'atterrissages en montagne et nous a attribué, dans son budget de cette année, une somme de 5000 francs disponibles pour l'ASPG pour des coûts externes. Qu'ils en soient remerciés.

L'AéCS a désormais retrouvé sa crédibilité et son influence.

Avec Beat Neuenschwander comme président, ils disposent désormais d'un leader habitué à diriger avec efficacité et but précis. En sus de notre premier contact, il s'est montré très intéressé à la problématique en relations avec les places d'atterrissages en montagne et nous a assuré toute aide possible. Le comité de l'ASPG vous suggère donc de soutenir l'AéCS avec votre qualité de membre.

Vous pouvez vous abonner aux nouvelles périodiques de l'AéCS sur: <http://www.aeroclub.ch>

Membres

Comme il n'y a pas eu de courrier ni de demandes de cotisation pendant deux ans, nous nous devons de revoir la liste des membres. Beaucoup d'adresses ont été corrigées ou actualisées. Pour alléger cette tâche, un questionnaire a été envoyé à chaque membre. Le retour n'a malheureusement pas atteint nos objectifs.

Pour terminer ce travail, nous avons comparés nos données avec celles de l'AéCS et avons constaté que l'AéCS travaille de manière très efficace. Nous avons pu trouver plusieurs adresses de certains de nos membres et vous prions de communiquer non seulement vos changements d'adresses mais aussi d'adresse électronique.

Encaissement des cotisations

L'AéCS offre désormais à l'ASPG, l'encaissement des cotisations de membre ASPG et ceci sans frais. Comme une majorité importante de nos membres sont également membre de l'AéCS, le comité a décidé d'accepter cette offre généreuse.

Vous recevrez donc ces prochains temps la facture de membre ASPG 2006 par le service centralisé de l'AéCS.

Pour ceux qui ne sont pas, plus, ou pas encore membre de l'AéCS vous recevrez une facture directement de l'ASPG.

Les cotisations de 2004 2005 n'ont pas été comptabilisée et sont, selon la décision de l'assemblée générale 2006, annulées.

International/EMP

A eu lieu du 2 au 5 juin à Mauterndorf en Autriche, la 36ème rencontre internationale de pilotes de montagne. L'ASPG était représentée par deux membres du comité Cédric Pasche et Hans Fuchs. Vous pouvez visionner une rétrospective

en allemand sous:

<http://www.gletscherflug.ch/EMPMauterndorf06.htm>

et en français:

<http://www.afpm.org/AFPM-DOCUMENTS-WORD&DV/BULLETTIN-juin-2006A.pdf>

Cette rencontre internationale est organisée chaque année par un groupe local de pilotes de montagne; cette fois-ci c'était la ÖGPV Österreicher Gebirgpiloten Verein et l'EMP European Mountain Pilots.

L'EMP est l'association faîtière de tous les pilotes glacier/montagne européens. Y sont représentés différentes nations : France, Italie, Suisse, Autriche, Allemagne, Espagne et Luxembourg. Le président actuel, le français Robert Barrier, que beaucoup connaissent, ne ménage pas son élan à dynamiser cette association.

On peut dire que la solidarité entre pilotes de montagne, participant activement a ces rencontres de l'EMP est tout simplement phénoménale. Beaucoup d'amitiés et relations proches en résultent.

Il faut dire qu'il en va de l'assistance réciproque de nations particulières au développement ou au maintien de notre activité dans les diverses montagnes. Il est possible que l'EASA un jour décide de légiférer à ce sujet et une consultation internationale serait désormais absolument nécessaire.

Selon une décision prise en assemblée générale, l'ASPG cotise par année deux euros par membre dans les caisses de l'EMP

Vie de notre société

Le comité désire développer la vie sociale de l'ASPG au delà des frontières linguistiques. Nous allons donc vous inviter deux à trois fois par an à des petites rencontres ou à un event. Il ne s'agit pas de réinventer la roue, mais de participer aux rassemblements qui ont lieu de toutes façons.

Ceux qui peuvent participer peuvent venir à:

Fête de la Croix de Coeur, Club des loisirs Aériens Croix de Coeur

Date: 26. ou 27. Août selon la météo

Pour infos et inscription contactez Jean-Luc Grech

e-mail club_lacc@yahoo.fr

Téléphone 079 220 30 35 ou 027 771 22 26

Hergiswil en juillet 2006

Hans Fuchs

Traduction : Cédric Pasche

L'Adresse secrétariat :

ASPG
c/o Hans Fuchs
Seestrasse 38
6052 Hergiswil

e-mail :

ASPG@gletscherflug.ch